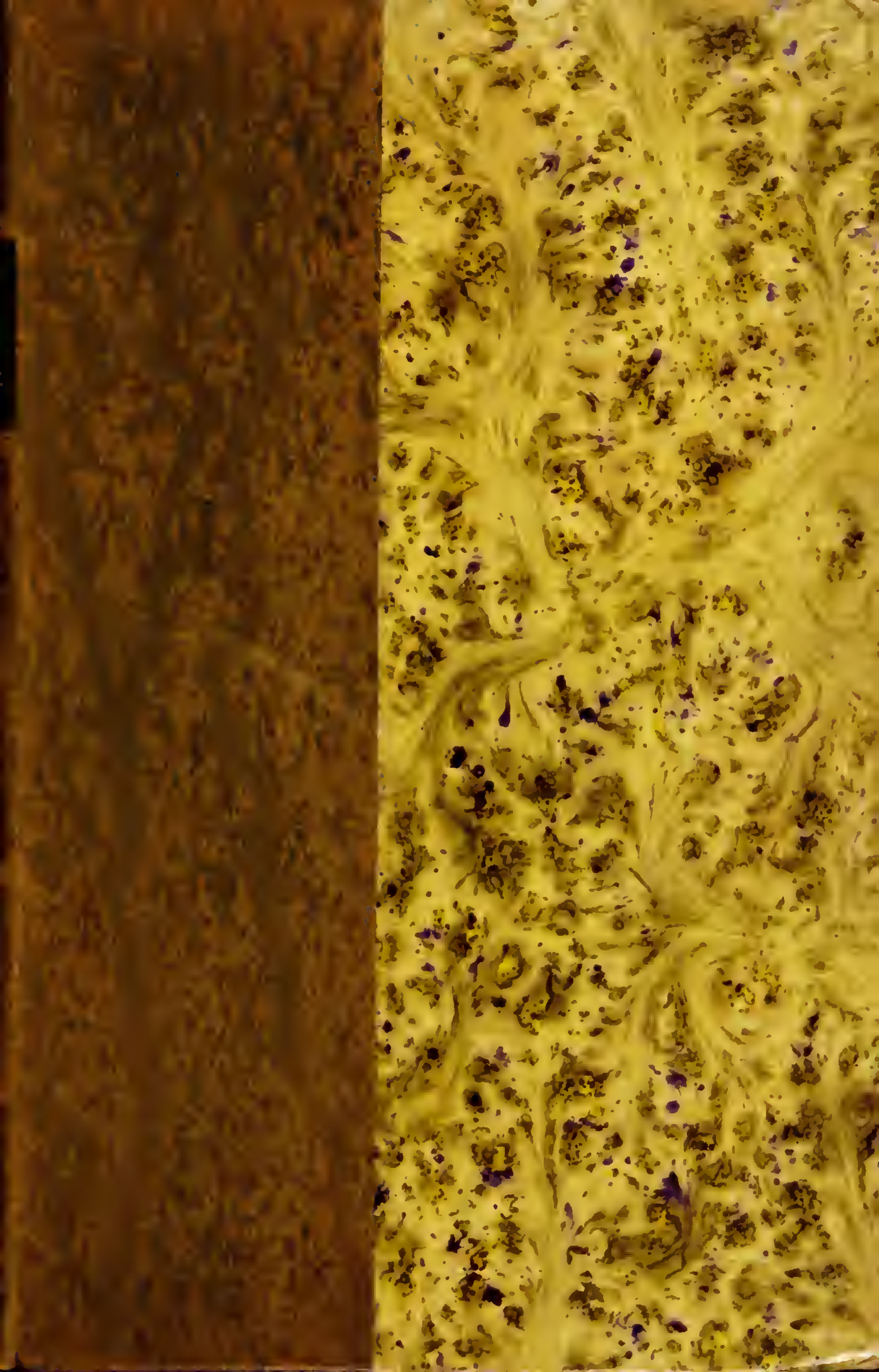
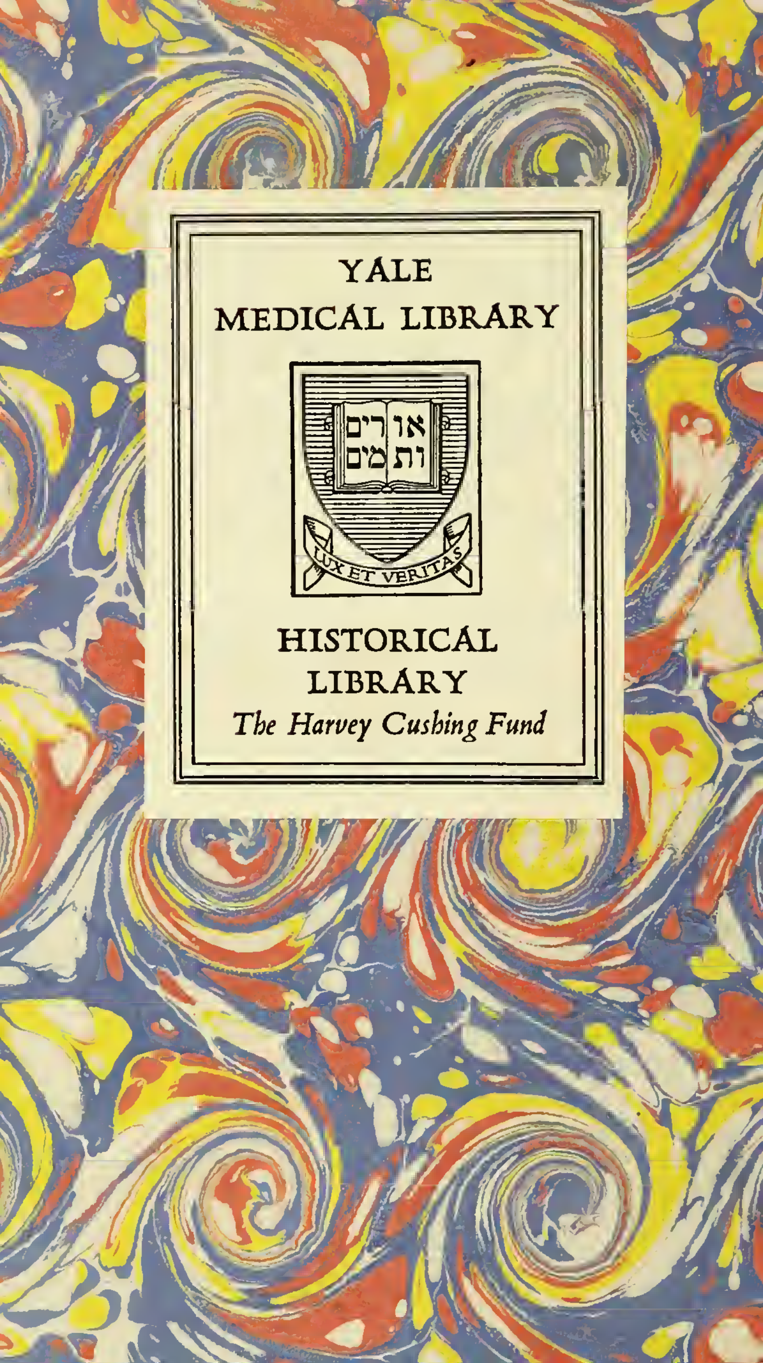




YALE
MEDICAL LIBRARY
אורים
ותמים
LUX ET VERITAS
HISTORICAL
LIBRARY
The Harvey Cushing Fund



OBSERVATIONS

SUR

LA VACCINE.

OBSERVATIONS

SUR LE SUCCÈS

DE L'INOCULATION DE LA VACCINE

A SAINTES,

PUBLIÉES sous les auspices du Cen. GUILLEMARDET, Préfet du Département de la Charente-Inférieure,

PAR Michel BRUSLÉ, ancien Médecin en chef de la Marine au port de Rochefort.



A SAINTES,

De l'Imprimerie de JOSSERAND, Imprimeur de la Préfecture, Maison du ci-devant Doyenné.



AN IX.



OBSERVATIONS
SUR LE SUCCÈS
DE L'INOCULATION DE LA VACCINE
A SAINTES.

Experientia docuit.



TOUT ce qui intéresse la santé des hommes, tout ce qui tend à embellir la carrière de la vie sous ce rapport, doit être l'objet des travaux et de la méditation des médecins; ils seraient coupables aux yeux de leurs contemporains, s'ils négligéaient les moyens qui peuvent diminuer la somme des maux qui les environnent, ou détruire le principe des maladies dangereuses. L'engagement qu'ils ont pris envers la société, leur impose le devoir rigoureux d'examiner, avec une scrupuleuse sévérité, les découvertes qui se font dans l'art de guérir, et d'en publier les avantages avec franchise, lorsqu'ils sont appuyés de faits qui portent la conviction.

La question qui est aujourd'hui soumise à l'examen du public, et sur laquelle un grand nombre de médecins se sont déja prononcés d'après une expérience éclairée, est du petit nombre de celles qui doivent fixer toute son attention, et faire époque dans ce siècle.

Le but que nous nous sommes proposé, en publiant ces observations, est de mettre nos concitoyens à portée de connaître les avantages de cette découverte étonnante, et d'apprécier les motifs de quelques hommes qui s'empressent de décrier la vaccine avant d'avoir entendu parler de ses effets, et qui, par cette conduite inconsidérée, empêchent beaucoup de personnes de profiter de ses bienfaits. (1)

Il n'est peut-être pas une famille en Europe qui ne connaisse les dangers de la petite vérole, qui ne soit constamment effrayée de ses effets destructeurs, car toujours elle est contagieuse, et le plus souvent meurtrière; c'est sur-tout dans les campagnes, où les secours d'une pratique éclairée sont si rares, que ce fléau porte ses ravages et détruit en un moment l'espérance et le bonheur des parens, dans ce qu'ils ont de plus cher.

Les préjugés qui, dans tous les siècles, ont été les enfans de l'ignorance, ont entraîné une grande quantité de personnes à croire que nous prenons en naissant le germe de cette cruelle maladie, et qu'elle n'a besoin, pour se développer, que de circonstances particulières,

---

(1) Quelqu'un de cette ville porte la prévention contre la vaccine au point qu'il a menacé une mère de famille qui le consultait, que si elle faisait vacciner son enfant, elle serait cause qu'il éprouverait ou l'épilepsie ou le scrophule, etc., etc.

Præclarum quoddam est veritas, atque durabile verum id persuadere non facile credetur; Plato.

Quelque belle, quelque solide que soit la vérité, rien de si difficile que de la persuader; *Platon.*

indépendantes de toutes les précautions ; cette erreur est tellement enracinée encore aujourd'hui qu'elle trouve des partisans, même parmi les hommes qui exercent l'art de guérir et ils osent l'accréditer. (1) Cependant nous avançons avec certitude, que Rhasès, Avicenne, ect., ect., sont les premiers médecins arabes qui aient écrit sur la petite vérole, et les ravages qu'elle occasionne ; et que, quoiqu'on ne puisse déterminer l'époque fixe de l'apparition de cette maladie destructive, elle ne peut pas remonter à des siècles éloignés de celui des médecins que nous venons de citer ; puisqu'Hypocrate, dans ses écrits immortels, et les médecins, qui lui ont succédé, n'en ont pas parlé. On est fondé à croire, d'après les traditions, que l'éthiopie a été son berceau ; qu'elle a parue en Arabie l'année de la naissance de Mahomet, que d'Asie, elle n'a passée en Europe que du tems des croisades, qu'elle a été portée aux habitans du nouveau monde par les Espagnols, et que bientôt elle n'a eu de bornes que celles de l'univers. . . .

---

(1) Au reste, quelque soit l'idée qu'on veuille adopter sur cette question que nous regardons comme indifférente, et qui est purement historique, nous dirons, en admettant que le germe de la petite vérole peut exister dans nos humeurs, depuis l'époque où elle est connue en Europe par ses ravages, qu'il était réservé à ce siècle de trouver un moyen qui, en se combinant avec ces humeurs, en neutralisât le principe par une combinaison qui est le secret de la nature, et eût assez de force pour empêcher son développement.

Certainement ce moyen est bien précieux, et l'opinion générale doit se prononcer en sa faveur : nous en parlerons bientôt.

Voilà ce qu'on a dit de plus exact sur l'origine de la petite vérole, et ce qui prouve jusqu'à l'évidence que les hommes, dans tous les tems, n'ont pas été condamnés par la nature à éprouver les dangers de cette maladie, puisqu'elle n'est répandue en Europe que depuis sept à huit cens ans.

DE L'INOCULATION.

Un intervalle de plusieurs siècles a eu lieu depuis l'origine connue de la petite vérole, jusqu'à celui où l'inoculation a parue. On ne peut pas encore fixer l'époque exacte de cette heureuse invention, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'elle n'a point été faite par des savans. Des gens grossiers, dit le docteur *Timoni*, ont été les premiers inoculateurs dans la Grèce, dans la Thessalie, dans l'île de Céphalonie et le long des côtes du Bosphore; et on est porté à croire que le desir de conserver la beauté chez les femmes qu'on destinait au plus honteux trafic, a été l'origine de cette belle découverte.

La renommée publia bientôt les succès de l'inoculation parmi les habitans de Constantinople; elle fut très-heureusement pratiquée dans cette capitale de l'empire Ottoman en 1701, et ce fut par ce moyen que plusieurs millions d'enfans échappèrent à la contagion varioleuse qui désolait alors les familles musulmanes.

Cependant, cette pratique salutaire serait encore restée long-tems entre les mains des asiatiques et des

africains, si une dame anglaise, lady *Wortley-Montague*, qui avait accompagné son mari dans son ambassade auprès de la Porte, n'avait eu le courage de faire inoculer sa fille, lorsqu'elle fut de retour à Londres. Cette circonstance eut lieu en 1721; tems que l'on peut regarder comme l'époque du triomphe de l'inoculation en Angleterre: des succès rapides et constans encouragèrent tous les savans de ce pays à la recommander, et un hôpital d'inoculation fut établi à Londres, sous l'autorité du Gouvernement, en faveur des pauvres et des habitans de la campagne.

Dans le même tems on s'en occupa aussi en France, où elle eut beaucoup plus de peine à s'accréditer, malgré les efforts de quelques amis de l'humanité. Pendant plusieurs années on ne vit que des écrits contre la petite vérole inoculée; le délire fut porté au point qu'on traita l'insertion d'art magique, de folie de l'esprit humain, et on l'avait presqu'entièrement oubliée, lorsque Mr. de la Condamine, l'un des savans les plus distingués de l'Europe, eut le courage de s'élever seul contre ces clameurs. Le mémoire qu'il lut à l'académie des sciences le 24 avril 1754, fut le premier chant de victoire. En 1758, cet homme célèbre fit paraître un nouveau mémoire sur cette question, qui n'eut pas moins de succès que le premier; enfin, Mr. Hosti, autre savant, fut envoyé en Angleterre par ordre du Gouvernement français, pour connaître par lui-même ce qui se passait dans ce royaume à l'égard de l'inoculation; il en rapporta des détails satisfaisans, et en 1768 seulement, la faculté de médecine de Paris opina pour que cette méthode fût ad-

mise et accréditée. Les médecins genevois contribuèrent au succès et aux progrès de l'inoculation ; et tous les royaumes du nord de la France l'adoptèrent avec empressement.

Nous ne nous sommes permis cette petite digression que pour faire connaître qu'on a inoculé dans toute la France, sans que la réussite soutenue de cette opération, ait eu un grand éclat ; il suffisait qu'on eût à opposer à ses succès quelques exemples malheureux pour que cette méthode ait trouvé dans tous les tems des détracteurs opiniâtres, ou des parens timides qui n'ont jamais osé exposer leurs enfans aux chances qu'elle leur offrait ; et on peut affirmer qu'elle n'a pas eu l'assentiment général, quoique l'ancien Gouvernement ait fait, par l'exemple qu'il en a donné lui-même en 1775, tous ses efforts pour encourager les esprits, et exciter la confiance. (1)

---

(1) La sévère impartialité qui dirige notre plume, nous porte à déclarer que douter des succès de l'inoculation de la petite vérole, c'est s'aveugler avec opiniâtreté, c'est humilier sa raison par un fol entêtement. Mais l'importance qui a été donnée à cette méthode, par quelques inoculateurs, prouve qu'on peut aisément, en médecine, multiplier les abus et les faire servir à ses intérêts, quand on sait y mettre de l'adresse. Les hommes de bonne foi ont dit que si les sujets jouissent d'une santé parfaite, il est inutile de les préparer ; nous l'avons toujours ainsi pensé, et cette assertion a été démontrée vraie, par une foule d'expériences heureuses, faites à Londres, à Genève et même à Paris. Cependant les Sutton en usent autrement ; ils donnent des poudres, comme préparatoires, et

DE LA VACCINE.

Une découverte plus précieuse encore que celle dont il vient d'être question, occupe depuis quelques années toute l'Europe savante, et on a établi la question de savoir si le *Coupox* ou la petite vérole, à laquelle on a observé que les vaches étaient sujettes, peut devenir, en l'inoculant aux hommes, le préservatif assuré de la petite vérole ordinaire, c'est-à-dire, le moyen de détruire ce fléau destructeur, et d'en débarrasser le monde. A Londres, à Paris, à Vienne, à Pétersbourg, à Genêve, et dans presque toutes les villes de la France, des médecins se livrent avec tout le zèle dont ils sont capables, à l'examen de cette découverte précieuse ; les faits ont été jusqu'ici en faveur de ce nouveau moyen, et voici comment son inventeur *Jenner*, (1)

---

ces poudres ne servent qu'à masquer leur marche et à faire croire au public que tous les succès de leurs inoculations dépendent de ces fameux arcanes, tandis qu'il est démontré qu'ils ne sont dûs qu'à l'air libre qu'ils font respirer, et aux piqûres superficielles qu'ils pratiquent, comme aussi au régime qui consiste essentiellement en légumes et farineux cuits.

Grace à la découverte de la vaccine ; nous allons perdre toutes ces idées, cette espèce de charlatanisme va être oublié, et les hommes éclairés par le succès de cette nouvelle méthode, s'y livreront avec plus de sécurité et moins de frais. Le peuple qui n'était pas assez riche pour se faire inoculer, trouvera ce secours comme les autres hommes.

(1) Nous rapportons avec satisfaction, la note suivante, tirée d'un journal anglais [Thé Star.] :

médecin anglais, termine le rapport des expériences nombreuses qu'il a faites sur cette manière nouvelle d'inoculer les hommes, ce qu'il dit, doit être regardé comme aphorisme :

1°. La petite vérole des vaches ou la vaccine garantit irrévocablement de la petite vérole, quoiqu'elle se borne à une affection locale ou au bouton d'inoculation ;

2°. On peut l'inoculer comme la petite vérole ; le

Les officiers de santé de la marine en Angleterre viennent de présenter une médaille d'or au docteur *Jenner*, auteur de l'inoculation de la vaccine.

La médaille représente d'un côté Apollon, dieu de la médecine, offrant à la Grande-Bretagne un jeune marin guéri récemment par la nouvelle inoculation.

La patrie reconnaissante étend sur sa tête une couronne civique, sur laquelle est écrit : *Jenner* ;

Au-dessus,
Alba nautis stella refulsit.
Au-dessous, 1801.

De l'autre côté, au-dessus,
Georgio tertio rege.
Au-dessous,
Spencer duce ;

faisant allusion à l'administration de la marine royale sous le règne de Georges III, et le ministère du comte de Spencer.

Environ cent chirurgiens accompagnaient les médecins qui ont présenté ce tribut de reconnaissance à l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

virus, en passant d'un sujet à un autre, se reproduit et n'éprouve aucune altération ; (1)

3o. La vaccine n'est jamais suivie d'une éruption générale, elle ne fait naître de pustules qu'à la place où la matière a été insérée sous l'épiderme, par l'inoculateur ;

4o. La vaccine ne se communique pas par ses effluves, elle ne se propage que par les procédés de l'inoculation. (2)

Si on examine, sans prévention, tous les ouvrages qui ont été faits sur la vaccine depuis quelques années, si on prend la peine de suivre toutes les expériences qui ont été faites, on se procurera la preuve que la vaccination de 50,000 à 60,000 personnes à Londres, sans le plus léger accident, n'a servi qu'à confirmer toutes les vérités contenues dans l'ouvrage de Jenner, et à nous faire connaître, avec plus de précision, les effets de cette petite maladie. (3)

---

(1) Nous adressons cette idée, fondée sur des faits irrécusables, à toutes les personnes qui nous demandent du pus sorti immédiatement de la vache, plutôt que de celui du bras vacciné d'un enfant.

(2) Tel est encore l'avantage de la vaccine sur l'inoculation. Des parens font inoculer leurs enfans par la méthode ordinaire ; cette circonstance suffit pour répandre la contagion dans la ville où cette scène se passe et dans les campagnes, et beaucoup d'enfans qui n'ont pas été inoculés deviennent les innocentes victimes de cette maladie. On citerait mille exemples de ces malheurs.

(3) Il y a peut-être de l'inexactitude à se servir ici de

Nous avons appris, par les expériences faites à Londres et à Paris, comme par celles que nous avons déjà faites dans cette commune, quels sont parmi les symptômes que développe la vaccine, ceux qui garantissent le succès de cette inoculation; nous savons avec la certitude de ne pas nous tromper que le diagnostic (1) en est renfermé dans la pustule ou la petite tumeur qui se développe à la place où on insère le virus; nous sommes parvenus à distinguer d'une manière sûre la vraie vaccine de celle qu'on doit regarder comme fausse ou bâtarde; (2) cette circonstance

---

l'expression *maladie*, pour désigner la vaccine; cependant nous nous la permettons, parce que nous pensons qu'un point d'irritation, excité sur une partie quelconque, et qui tend à donner aux humeurs une impulsion telle, qu'elles ne soient plus soumises à l'action de la petite vérole, détermine un état maladif momentané, et ce qui le prouve encore, c'est que quelquefois les enfans vaccinés ont un mouvement de fièvre, et les glandes axilaires gorgées, comme on le verra bientôt dans le rapport de nos expériences.

(1) Terme de médecine; il se dit des signes et des symptômes qui indiquent la nature et les causes d'une maladie.

(2) La vaccine fausse ou bâtarde, ne se montre que chez les individus vaccinés, après avoir eu la petite vérole, et chez ceux auxquels on a inséré l'humeur fournie par ceux-ci.

Le docteur Odier, qui est le médecin qui paraît l'avoir le mieux décrite, assure que les bords de cette espèce de vaccine, qui sont rouges dès le premier ou le deuxième jour après l'insertion, deviennent durs et d'une couleur grisâtre; avec un engorgement du tissu cellulaire environnant; une

est très-importante, elle assure le succès de cette opération. Nous ajouterons qu'il ne nous a pas paru qu'en aucun cas la vaccine inoculée fût suivie d'aucune autre maladie, ni maux d'yeux, ni maux d'oreilles, ni dépôt comme on en voit souvent à la suite de la petite vérole, tant inoculée que naturelle; nous avons inoculé plusieurs enfans très-délicats, dont il semble que la santé ait été jusqu'à un certain point améliorée par cette opération bienfaisante. Ce que l'ex-

---

fièvre irrégulière, le vomissement des douleurs sub-axillaires accompagnent quelquefois son développement, et cesse au plus tard dans 48 heures. Une suppuration suinte de dessous une croute qui devient épaisse; il n'y a jamais de pustules, mais une vésicule irrégulière, dont les bords ne sont jamais en bourrelet; après trois jours, ce n'est plus qu'une croute fort tenace, sous laquelle on trouve du pus jusqu'au huitième jour; elle ne laisse pas de cicatrice après sa chute.

Cette espèce de vaccine est bénigne, mais elle ne préserve pas de la petite vérole. Voilà pourquoi il faut y donner une attention sérieuse quand on est jaloux de faire une opération qui réussisse.

L'observation prouve que l'on peut ne produire qu'une fausse vaccine en insérant le virus frais, quand on le recueille avant neuf jours de vaccination; elle s'est développée sous les yeux du docteur Odier, à la suite de l'insertion du pus épais qui se trouve sous la croute déjà formée.

Nous recommandons cette remarque bien essentielle pour le succès de la vaccine à tous les officiers de santé qui vont commencer cette carrière; s'ils se trompaient dans leur début, ils déconcerteraient les parens, ils retarderaient le succès de cette invention, et la livreraient à la calomnie.

Cette observation est d'une grande importance.

périence nous a présenté jusqu'ici de plus important et de plus propre à rassurer toutes les familles, c'est que la vaccine n'est jamais mortelle, qu'elle est toujours accompagnée de symptômes très-légers, qu'elle ne produit aucuns boutons vaccins à la surface du corps, et qu'elle ne se communique point par contagion ; nous aimons à répéter cette vérité, et elle est prouvée par l'examen des malades qui présentent une tumeur unique à l'endroit de la piqûre faite par l'inoculateur.

Enfin, nous avons acquis une connaissance exacte de l'état dans lequel il faut prendre la matière pour qu'elle ait son activité spécifique, du tems où il faut la recueillir et de la manière dont nous devons la conserver pour en user aux besoins.

Telles sont les réflexions que nous nous empressons de présenter à l'opinion publique, sur le bienfait de cette découverte ; c'est sur-tout aux mères tendres que nous les adressons avec confiance. La conservation de leurs enfans qui contribue si puissamment au bonheur de leur vie, et qui est la récompense la plus douce des peines auxquelles elles se livrent pour leur éducation physique, est le motif du travail auquel nous nous livrons avec sollicitude à l'exemple des médecins anglais, de ceux de Paris et de presque tous les pays éclairés de l'Europe. Puissent nos efforts les prémunir contre les abus dangereux dont leurs enfans pourraient être les victimes, si elles ne se déterminaient pas à profiter de cette importante découverte, et à se méfier des hommes de mauvaise foi ou des ignorans auxquels elles accordent quelquefois et trop-légérement la

faculté de donner des conseils, et qui sont toujours disposés à répandre des erreurs fatales ou à faire des expériences extravagantes ! Qu'elles profitent de cette heureuse nouveauté, par-là elles contribueront à exclure la petite vérole de l'Europe, elles conserveront à leurs enfans les agrémens avec lesquels la providence les a fait naître ; ce qu'il y aura de plus heureux encore pour leur tendresse, elles éviteront de les perdre, et elles auront rendu un service important aux générations à venir ; nous-mêmes, si nous sommes assez heureux pour porter dans tous les esprits la conviction que nous avons, et qui est appuyée sur les faits nombreux que nous avons recueillis, nous éprouverons la plus grande jouissance, celle d'avoir contribué au bonheur des hommes en remplissant nos devoirs. (1)

---

(1) D'après les relevés faits en France de la mortalité, on reconnaît que tous les ans, 60,000 personnes à peu-près, meurent de la petite vérole ou de ses suites, et que celle inoculée, tue de 3 à 4 sur 1,000, ou expose à de grandes infirmités, à des maladies languissantes ou à la difformité. D'après ce tableau comparé aux avantages qui résultent de la vaccine, nous osons nous flatter que toutes les personnes du sexe qui auront conservé leur santé, leur beauté et leurs graces, devront des tributs de reconnaissance à l'auteur de cette découverte, et voudront bien aussi nous savoir quelque gré des travaux auxquels nous nous livrons pour leur conserver ces dons de la nature.

COMPTE rendu au public des expériences de vaccine qui ont été faites à Saintes, sur trois enfans de l'hospice des pauvres, le 14 Floréal an 9 de la République française.

Quod vidimus, testamur.

Nous soussignés, officiers de santé de la commune de Saintes, déclarons à nos Concitoyens, qu'empressés de nous éclairer sur la découverte de la vaccine qui attire aujourd'hui l'attention de toute l'Europe, et d'acquérir l'expérience dont nous avons besoin pour donner, à ce moyen nouveau dans l'art de guérir, le dégré d'utilité dont il paraît susceptible, desirant seconder les vues bienfaisantes du Préfet du Département de la Charente-Inférieure, dans l'invitation qu'il nous a faite au nom du Gouvernement, nous nous sommes réunis à l'hospice des pauvres, le 14 floréal dernier, pour procéder à l'inoculation de la vaccine, sur trois petits enfans, choisis par nous, et qui nous ont paru avoir tous les caractères d'une heureuse santé; le premier, porte le nom d'Eutrope, il a trois ans; le second, celui de Bigot, il est âgé de deux ans, et le troisième, est une petite fille de cinq mois.

Le vaccin qui a servi à cette inoculation, nous a été envoyé de Rochefort par le citoyen Bobe-Moreau, l'un des officiers de santé en chefs de la marine en ce port; il a bien voulu nous en garantir la bonté en nous assurant qu'il était frais, et qu'il avait été recueilli sur un enfant de deux ans, très-sain. Plains de confiance dans le témoignage d'un médecin qui déjà a fait des expériences nombreuses sur cet objet, et qui

les a recueillies dans un mémoire qui vient d'être imprimé, et qui est entre nos mains, nous avons procédé à l'inoculation de ces enfans, d'après les procédés indiqués dans l'instruction du comité central de la vaccine, établie à Paris, sous la protection du Gouvernement. (1) Cette opération n'a excité chez ces

(1) Voici très-exactement quelle est la manière d'inoculer; elle nous est prescrite par *Jenner* lui-même.

Lorsqu'on inocule avec le fil, on fait, au milieu de chaque bras, une incision de la longueur d'une ligne à une ligne et demie, et tellement superficielle qu'il n'en sorte que peu ou point de sang. On écarte les bords de la plaie avec le pouce et le troisième doigt, et on y place un petit bout du fil vaccin, de la longueur d'une ligne, de manière à le loger tout-à-fait dans l'incision. Le virus vaccin se sèche sur le fil comme un vernis et devient très-cassant; c'est pourquoi il faut avoir soin que le virus ne se sépare pas en éclats; et pour cet effet on doit couper le fil avec un canif ou autre instrument bien tranchant plutôt qu'avec des ciseaux. Quand il est dans l'incision, on le recouvre d'une petite compresse de linge, qu'on assujettit avec une bande de toile; on ne lève l'appareil qu'au bout de deux ou trois jours. Les inoculateurs croient avoir apperçu que le contact des corps gras empêche l'action du virus, c'est par cette raison qu'ils recommandent de ne point en appliquer sur l'incision.

Quand on inocule avec du virus desséché sur du verre, comme nous l'avons fait dans notre première opération, on le délaie bien exactement avec une lancette trempée dans de l'eau distillée froide, car le docteur *Jenner* nous avertit que la moindre chaleur détruit son activité. Avec cette lancette bien humectée du virus délayé, on fait une petite incision sur laquelle on essuie bien la lancette des deux côtés et à plusieurs reprises, en recouvrant avec soin les bords de la plaie; de cette manière on pourrait se passer d'aucun appareil.

enfans qu'un peu de surprise, mais aucune sensation douloureuse ; nous avons couvert ces petites plaies d'une compresse, assujettie par une bande de toile.

Voici quelle a été la marche de cette maladie, que nous avons suivie avec exactitude :

Pendant les quatre premiers jours, les petites incisions à l'épiderme n'ont manifesté aucun signe d'in-

---

Mais, quelque précaution que l'on prenne, l'inoculation faite avec du virus vaccin desséché manque beaucoup plus fréquemment que celle que l'on fait de la même manière avec du virus frais, c'est pourquoi on doit préférer, autant qu'il est possible, d'inoculer de bras à bras, l'inoculation faite ainsi a presque toujours réussi, cependant elle manque quelquefois, et il est difficile de dire à quoi cela tient.

Le choix du moment où le virus doit être pris ne doit pas paraître indifférent. Jenner et les autres inoculateurs nous apprennent que le moment préférable est celui où l'arcole est bien formée au tour de l'incision, c'est-à-dire, le 9, 10, 11, 12, et même le 13.me jour de l'époque de l'opération. En plongeant alors dans le bouton la pointe d'une lancette, on l'en retire séche : on croirait d'abord qu'il n'y a rien ; mais un instant aprés une goutte d'un fluide très-limpide comme de l'eau, sort de l'ouverture, on en humecte la lancette, et on fait aussitôt l'incision ; car si l'on tarde, le virus séche promptement.

Lorsque Jenner et les autres ont inoculé avec le pus opaque et plus épais qui se trouve sous la croute déjà formée, il a vu des symptômes très-précoces d'irritation locale qui, dans quelques cas particuliers, ont eu la plus grande vraisemblance avec la vaccine bâtarde, ont produit, dans l'espace de quelques heures de la fièvre, une grande aréole autour de l'incision, et un suintement abondant,

fection ou presqu'aucun ; le cinquième jour, nous avons apperçu un peu de rougeur et d'élévation semblable à celle que présente ordinairement, à la même époque, la petite vérole inoculée, mais plus luisante et avec une apparence vésiculaire, mieux prononcée.

Cette petite tumeur a augmenté insensiblement jusqu'au huitième jour, et dès ce moment la tumeur vaccine nous a parue avoir pris le caractère qui lui est propre, c'est-à-dire, qu'elle est devenue plus circonscrite, plus circulaire, plus élevée que celle de la petite vérole inoculée, d'un jaune pâle et à demi-transparent.

Nous ne nous sommes point apperçu que la fièvre se soit manifestée, et que nos petits malades aient été ni moins gais, ni moins actifs qu'à l'ordinaire ; à l'un d'eux, l'enfant de cinq mois, nous avons seulement découvert sous l'un des bras, un léger engorgement des glandes axillaires, mais ce symptôme indiqué dans l'instruction du comité, n'a eu aucune suite défavorable.

Au dixième jour, la tumeur s'est entourée d'une belle efflorescence, d'un rouge pâle, de deux pouces de diamètre à-peu-près, qui a duré deux à trois jours et qui nous a semblée disparaître dans le centre plus promptement qu'à la circonférence. C'est à cette époque que le citoyen Néron, l'un de nous, a vacciné sa fille (1) âgée de 22 mois, avec du vaccin d'un de ces

---

(1) Cette petite fille donne les plus grandes espérances, en raison de ses agrémens physiques; il eût été fâcheux que la petite vérole les eût détruits.

Comme cette opération est la première qui ait été faite

enfans ; enfin, la tumeur a séché du centre à la circonférence, et s'est convertie en une croûte dure, épaisse, brune, qui n'est tombée qu'au bout de vingt et quelques jours, et a laissé après elle un creux peu profond.

Tel est le cours ordinaire de cette maladie, d'après ce que nous ont transmis de leurs procédés et de leurs experiences les médecins de Londres ; telle est aussi la marche qui nous a été tracée par le comité central de la vaccine, dans des instructions particulières ; ainsi nous devons regarder comme certain que nos premiers essais ont été couronnés du succès, et nous allons leur donner un plus grand caractère d'authenticité, en inoculant ces mêmes enfans par la méthode ordinaire de la petite vérole. (1)

---

dans cette commune, en présence des parens, nous avons été à portée de juger à quel dégré la nature agit sur l'âme d'un père. Ce citoyen éprouva un ébranlement considérable au moment où il porta la pointe de la lancette sur le bras de sa petite fille, et la mère fut au moment de se trouver mal. Il est le premier des officiers de santé de cette commune qui ait rendu hommage à cette découverte, en inoculant sa fille. Le citoyen Brissonneau a donné le second exemple, pour son fils, âgé de quatorze mois. Ces deux opérations ont bien réussies.

(1) Nous pourrions nous dispenser de faire cette expérience d'après toutes celles qui ont été faites en Angleterre, à Paris et à Genève, et sur tout lorsque nous avons sous les yeux ce que dit Jenner dans son ouvrage. Voici ses paroles :

« Dans le Comté de Gloucester, la petite vérole des vaches est commune, c'est une éruption pustuleuse, qui paraît sur le

Notre zèle ne se ralentira pas pour répéter ces expériences ; nous nous proposons de les multiplier, et

---

pis des mamelles, elle consiste en deux ou trois boutons, d'une teinte bleuâtre, quelquefois livides, avec inflammation de la peau environnante. Ces boutons dégénèrent souvent en ulcères phagédéniques, lorsqu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, l'animal paraît indisposé pendant la durée de cette éruption, et la sécrétion du lait est diminuée; c'est au printems qu'elles ont souvent cette espèce de boutons, et les fermiers la distinguent très-bien des autres éruptions auxquels ces animaux sont sujets. Les domestiques qui sont employés à les traire, ne tardent pas à prendre la même maladie, s'ils n'ont pas eu la petite vérole ; des boutons semblables se développent sur la main ou au bras de celui qui a manié le pis d'une vache malade ».

Ce fait était connu, depuis plus de 50 ans, dans les fermes de différens Comtés de l'Angleterre ; dans plusieurs provinces, les fermiers étaient persuadés que celui qui avait eu la petite vérole des vaches ne prenait point la petite vérole. Quoique cette tradition fût généralement répandue, aucun homme de l'art n'avait daigné s'en occuper, et avant la publication de l'ouvrage du docteur Jenner, quelques médecins s'étaient contentés de citer cette opinion singulière. Il s'est assuré qu'on ne prenait plus la petite vérole, quand on avait pris celle des vaches, et pour cela, il a inoculé, par la méthode ordinaire, beaucoup de personnes qui avaient eu ainsi la vaccine, même dans leur enfance, les uns 10 ans, d'autres 20, d'autres 30, 40, 50 ans même auparavant ; elles se sont toutes trouvées à l'abri de la petite vérole ordinaire.

Cette réflexion est d'une grande importance, elle répond à tous les doutes qui resteraient dans les esprits, sur la durée de ce préservatif précieux.

Les premières expériences du docteur Jenner furent bientôt

nous espérons donner à cette pratique salutaire le dégré d'utilité dont elle est susceptible en l'accréditant au

---

répétées en différens endroits de l'Angleterre. Le docteur *Wodville*, médecin de l'hôpital de petite vérole naturelle et inoculée à Londres, crut nécessaire de faire des expériences de la vaccine dans son hôpital. Il publia l'année dernière ses essais, et il nous fournit de nouvelles preuves des succès qu'il a obtenus. Sur 600 personnes inoculées par la vaccine, tous les inoculés furent ensuite exposés à la petite vérole par l'inoculation, sans pouvoir la prendre.

Le comité central de la vaccine à Paris, répète les mêmes expériences; les médecins genevois en font autant, et ils obtiennent des résultats aussi heureux et aussi certains.

Nous les ferons à Saintes incessamment, et nous y sommes déterminés pour faire cesser les bruits absurdes qui s'y répandent, et pour donner à toutes les familles des moyens de plus grande sécurité pour leurs enfans.

OBSERVATION

FAITE A ROCHEFORT.

La vaccine a été insérée de bras à bras à trois enfans, sous les yeux du conseil de santé de la marine de Rochefort, en présence de plusieurs citoyens, de l'officier de santé en chef de l'armée navale en rade à l'Ile-d'Aix, et de quelqu'autres officiers de santé, par le citoyen *Clemot*, membre de ce conseil.

L'un des enfans avait été inoculé de la petite vérole deux ans auparavant avec succès par cet officier de santé; les deux autres

milieu de nos concitoyens. Puissions-nous par ces efforts triompher de la répugnance que montrent en-

---

n'avaient pas eu cette maladie. La vaccine s'est très-bien développée, elle a suivi régulièrement sa marche ordinaire chez les deux derniers : les piqûres n'ont été suivies d'aucune inflammation la plus légère chez le premier, on en voyait plus la trace quelques jours après.

La vaccine était parfaitement guérie, les croûtes étaient très-bien formées chez les enfans sur lesquels on les avait vu se développer, alors on les inocula de bras à bras par la méthode de Suton, avec du virus variolique, pris dans les boutons d'un enfant aussi inoculé quelque tems avant, par le citoyen *Clemot*; l'inoculation n'a eu aucune suite, les piqûres n'ont pas présenté le moindre signe d'irritation, on ne les distinguait plus quelque tems après.

Ces deux enfans ont été inoculés une seconde fois avec du virus variolique, pris sur le même verre qui en avait fourni pour inoculer l'enfant sur lequel on en prit lorsqu'on inocula *de bras à bras* les sujets de cette importante expérience. Cette seconde inoculation de variole n'a été, comme la première, suivie d'aucune trace d'irritation ; on ne distinguait aussi aucun vestige des piqûres quelques jours après.

RÉFLÉXIONS.

Cette expérience curieuse et qui nous paraît décisive, adressée au Préfet qui s'est empressé de nous la communiquer, répond victorieusement à toutes les objections qu'on est disposé à nous faire encore, et doit détruire les doutes qu'une

core beaucoup de personnes pour cette méthode bienfaisante, et jouir d'une satisfaction bien douce pour nos

---

nouvelle, venue d'Angoulême, avait fait naître dans quelques esprits. Voici le fait :

Une personne mal-informée ou prévenue contre cette découverte, avait écrit de cette ville à une amie à Saintes, que la presque totalité des enfans vaccinés était atteinte de la petite vérole qui y regne en ce moment, et que l'opinion plus éclairée avait fait justice de cette nouvelle méthode ; ce fait qui nous avait paru incroyable, a été vérifié et voici la lettre que nous venons de recevoir qui le dément d'une manière triomphante.

Angoulême, le 26 Prairial an 9.

Je n'ai pas cru, mon cher Bruslé, devoir répondre seul à votre lettre. Je l'ai communiquée à un médecin et à un chirurgien de notre ville, qui y jouissent de la confiance générale, et vous trouverez ci-jointes les observations qu'ils vous adressent. Vous ne serez pas fâché sans doute d'avoir par eux, et aux besoins directement avec eux, la suite des observations qu'ils continueront sur les succès de la vaccine. Je ne suis pas étonné que des lettres mensongères soient arrivées à Saintes; dans notre ville les détracteurs de cette sublime découverte on fait courir des bruits, ont publié des faits dont l'inexactitude, et la fausseté même ont été toujours constatées quand on est monté à la source. C'est un fait certain, et que personne ne peut démentir, que sur deux cens enfans qui ont été vaccinés, pas un seul n'a eu la petite vérole après le développement complet de la vaccine ; et cependant ce fléau de l'enfance regne dans notre ville, on trouve à toutes les portes des enfans attaqués de la petite vérole. Sur ce nombre

âmes, celle de pouvoir arracher à la mort une foule d'enfans précieux, l'espérance de leur famille qui tous

---

considérable de vaccinés, on en cite quatre ou cinq chez qui le cinquième ou le quatrième jour la petite vérole s'est manifestée. Il ne faut pas être homme de l'art pour juger que cette circonstance ne prouve rien contre la vaccine, qui n'avait pas encore eu le tems de se développer, et qui avait été neutralisée par la fermentation du virus variolique. On a beaucoup parlé de deux jeunes personnes, âgées de quinze ans et demi qui ont été vaccinées, et qui ont eu la petite vérole. Ce fait avait été tellement dénaturé qu'il était difficile de ne pas concevoir des doutes contre l'efficacité de la vaccine; j'ai été à la source, j'ai vu ces deux jeunes personnes, j'ai su par leur maîtresse de pension ce qui s'était passé, et vous allez juger s'il n'en résulte pas une preuve nouvelle en faveur de la vaccine.

Trois jeunes demoiselles, âgées l'une de quinze ans et demi, et les deux autres de quatorze ans et demi, faisant partie du pensionnat de madame de Bologne, ont été vaccinées le même jour. Je vais les distinguer par la désignation de première, seconde et troisième. La première avait dans le même pensionnat sa sœur aînée, déjà attaquée de la petite vérole. La voilà donc vaccinée; dès le quatrième jour on commença à s'appercevoir du progrès des deux boutons, le cinquième elle eut la fièvre, les douleurs et le mal-aise que produit la vaccine; le développement en fut complet, il parcourut tous ses périodes. Les boutons de la seconde ne se développèrent pas aussi vîte, et ceux de la troisième furent plus lens encore. Le septième jour, la seconde et la troisième furent saisies au même instant d'un vomissement et de la fièvre. Toutes deux se mirent au lit, mais la fièvre abandonna de suite la seconde qui sortit du lit, tandis que l'autre garde la fièvre et le lit. La seconde continua ses exercices, ses jeux avec ses jeunes

les ans courent ce danger par l'effet de la petite vérole naturelle, ou s'ils échappent à cet événement,

---

compagnes, sortit, fut se promener, et n'éprouva aucun changement dans son appétit. Les boutons de la vaccine suivaient leur cours, et annonçaient tout le succès de l'opération. Il n'en était pas ainsi de la troisième qui gardait le lit, que la fièvre ne quittait pas, et dont les boutons de la vaccine se développaient faiblement. Le quatorzième jour il sort à la seconde seize boutons de petite vérole, dont dix au visage et six au reste du corps. Jamais petite vérole ne fut plus bénigne ou plus discrette, il n'en restera pas la plus légère marque. Le même jour la troisième fut couverte de petite vérole, mais sans accident fâcheux, j'ignore si elle en sera marquée, je n'ai pas été depuis dans ce pensionnat, je pourrai m'en assurer. Ne semble-t-il pas que la différence du développement dans la vaccine de la seconde et de la troisième, explique la différence de l'éruption de la petite vérole dans toutes deux? ne semble-t-il pas que le virus vaccinal qui avait agi plus rapidement dans la seconde que dans la troisième a presque neutralisé le virus variolique, tandis que dans la troisième le virus variolique, qui déjà circulait, a arrêté le développement de la vaccine, et l'a emporté sur elle? Je ne sais pas si je me trompe, mon cher docteur, mais sans avoir d'enthousiasme pour un procédé qu'il ne m'appartient pas de juger, et que je ne puis apprécier que par l'expérience, j'ai cru que du fait dont je viens de vous rendre compte, on pouvait en tirer un argument assez favorable à l'inoculation de la vaccine.

Au reste il est certain que j'ai fait vacciner trois de mes petites; l'une âgée de dix ans et demi, l'autre de huit, l'autre de six. Chez toutes trois l'opération a régulièrement suivi le cours qui est indiqué. A la seconde, il n'est sorti qu'un seul bouton, mais il a été énorme. Le dix-septième jour, le second des deux boutons, qui n'avait pas encore paru, sembla vou-

éprouvent des infirmités graves, ou les plus cruelles difformités, suites presqu'inévitables de cette maladie destructive !

Enfin, d'après les expériences que nous avons faites, et les renseignemens qui nous parviennent tous les

---

loir se former, on apperçut une petite auréole et une sorte d'élévation, mais il en resta là. L'inflammation qui accompagna le bouton unique fut considérable, et plus considérable que celle qui entourait chacun des deux boutons qu'ont eu les deux sœurs.

Signé, Descordes.

Nous terminerons cette note intéressante par l'extrait d'une lettre du docteur Beauchène, publiée tout récemment dans les journaux. L'opinion de ce médecin de Paris, est d'autant plus remarquable qu'il avait manifesté, il y a à-peu-près trois mois, des doutes sur cette découverte, et qui disait : « Le tems et les faits peuvent seuls nous éclairer sur l'importance qu'on attache à cette nouvelle doctrine, et le doute de notre part doit être regardé comme un acte de sagesse.

« Le tems qui ramène tout au niveau de l'intérêt général, aura bientôt fait justice de quelqu'intérêts particuliers, qui désormais chercheraient en vain à entraver la marche de la nature et de la vérité. Les nobles efforts des partisans de la vaccine, triompheront de tous les obstacles, et dans le bonheur de tous, trouveront la seule récompense digne de leurs travaux. *Le doute ne peut même plus emprunter sans danger ses motifs à la sagesse.* L'imprudence et la témérité l'accompagneraient, et bientôt, peut-être, en suspendant l'action d'une méthode aussi sûre que précieuse, il serait réduit à pleurer ses victimes, etc., etc., etc. »

jours des succès nombreux de la vaccine, nous déclarons qu'il ne nous est plus permis de douter que cette inoculation faite selon les règles prescrites, ne soit, et comme moyen préservatif de la petite vérole, et comme moyen de la détruire à la longue, une des plus belles et des plus importantes découvertes qu'on ait faites dans ce siècle. Nous desirons que tous les Gouvernemens s'empressent de la répandre, de l'encourrager, ce sera le plus grand service qu'ils auront rendu à l'humanité, et le plus bel hommage offert par eux à l'auteur immortel de cette découverte.

Post-scriptum. Il n'en est pas un parmi nous qui ne desire donner à cette découverte précieuse, le dégré d'utile nécessaire pour la rendre générale; nous nous réunirons aussi fréquemment qu'il sera possible, pour nous entretenir de cet objet, et propager à Saintes le virus vaccin; nous inoculerons gratuitement toutes les personnes peu aisées, qui n'ont pas eu la petite vérole, et nous espérons que les officiers de santé de toutes les campagnes environnantes, s'empresseront de venir prendre auprès de nous les éclaircissemens dont ils ont besoin pour pratiquer cette méthode parmi les cultivateurs; nous recueillerons du vaccin, pour leur en faciliter les moyens.

Ils peuvent, avec confiance, s'adresser à nous pour cet objet.

FAIT à Saintes, le 22 Prairial, an 9 de la République française.

Signé, COUTURIER, LAVIGNE, NÉRON, BRISSONNEAU, VIAULD, BRUSLÉ.

TABLEAU

Des personnes qui ont été vaccinées dans cette commune, depuis nos premières expériences jusqu'à l'époque du 24 Prairial an 9 de la République française.

NOMS.	OBSERVATIONS.
La fille du citoyen Néron, officier de santé de cette commune.	Elle est âgée de 22 mois; elle a éprouvé une fièvre très-légère, dans la nuit du 9 au 10.me jour; il n'y a pas eu d'autres phénomènes.--*Guérie.*
La fille du citoyen Dulac fils, propriétaire, de cette commune.	Cette jeune personne est âgée de 8 ans, elle a éprouvé quelques légers mouvemens de fièvre, dans les nuits des 8, 9 et 10.mes jours; on a remarqué qu'elle avait une propension au sommeil, pendant quelques jours, de la pâleur, des démangeaisons marquées à l'endroit des plaies, quelques nausées. Tous ces symptômes ont disparus rapidement. --*Guérie.*
Les deux filles du citoyen Duplaix - des - Touches, marchand, Grand'Rue.	L'une est âgée de 8 ans, l'autre de 4; elles ont eu toutes les deux un léger mouvement de fièvre, avec inappétence, des douleurs sub-axillaires, aux mêmes époques que les autres vaccinés. L'aînée est un superbe enfant. -- *Guéries.*

NOMS.	OBSERVATIONS.
Les deux enfans du citoyen LAFOND, Inspecteur aux Barrières.	La fille est âgée de 4 ans, le garçon n'a encore qu'onze mois. La fille a éprouvé quelques legers mouvemens de fièvre du 10 au 11. Le succès de la vaccine ne s'est annoncé chez le petit garçon que du 10 au 11.me jour. -- *Guéris.*
Le fils du citoyen CHANEUIL, perruquier, fauxbourg des Dames.	Il est âgé de 20 mois, le succès de la vaccine a été complet chez cet enfant, sans phénomène particulier. --- *Il est Guéri.*
Le fils du citoyen BRISSONNEAU, officier de santé, de cette commune.	Il est âgé de 16 mois, il a été vacciné par son père qui n'a rien apperçu de particulier dans l'ordre de sa santé. --- *Guéri.*
La fille de madame LAGARIGUE, de cette commune.	Cette petite est âgée de 10 ans et demi, elle a éprouvé quelque mal-aise aux époques ordinaires. -- *Guérie.*
Les deux enfans du citoyen LAVANT, marchand de mode.	Ces deux enfans, fille et garçon, l'une âgée de 6 ans, et l'autre de 3, ont été vaccinés à la même époque: le progrès de la vaccine a été très-rapide chez la jeune personne, et la pustule est devenue considérable chez le petit garçon, elle a été tardive, mais son effet a eu lieu. -- *Guéris.*
La fille du Général MULLER, actuellement Commandant en Corse.	Cette petite fille qui est âgée de 5 ans, a éprouvé les plus heureux effets de la vaccine, sans qu'il y ait eu rien de remarquable qu'un peu de pâleur, de tristesse et de mal-aise.

NOMS.	OBSERVATIONS.
La femme de chambre de madame Muller, dans cette commune.	Cttee jeune personne est âgée de 23 ans ; on a soupçonné qu'elle a eu la petite vérole dans son enfance ; elle a été vaccinée deux fois, sans succès ; elle doit être tranquille d'après cette circonstance.
La fille du citoyen Lériget, Conseiller de Préfecture.	Le citoyen *Lavigne*, qui a vacciné cette jeune personne âgée de 15 ans, en notre présence, et qu'il a suivi pendant le développement de la vaccine, nous a rapporté qu'elle a eu les plus heureux effets ; qu'il ne s'est rien passé de remarquable pendant cette opétion. -- *Guérie.*
La fille du citoyen Guérinot, Ingénieur des Ponts et Chaussées.	Cette jeune personne est âgée de 12 à 13 ans ; elle a été vaccinée en même tems que l'enfant de madame Lagarigue ; l'opération n'a pas réussie ; on soupçonne qu'elle a eu la petite vèrole ; mais comme il y a incertitude, nous répéterons incessamment cette opèration.
Les deux enfans du citoyen Chaulois, marchand, faubourg des Dames.	Ces deux enfans, garçon et fille, sont âgés, l'un de 3 ans, l'autre de 2 ; l'aîné a été bien vacciné, sans effets marqués ; la petite fille n'a rien éprouvé ; sa santé delicate pourrait en être la cause ; elle venait d'avoir la fièvre. Nous répéterons l'expérience.

NOMS.	OBSERVATIONS.
Mademoiselle BRUNET, nièce du médecin VIAULT, de cette commune.	Cette jeune personne est âgée de 15 ans, elle a toutes les apparences de la délicatesse, et une crainte extrême de la petite vérole ; elle a été enchantée de pouvoir être vaccinée.--*Guérie.*
Les deux filles du citoyen GAUTTIER, marchand, fauubourg des Dames.	L'une est âgée de 3 ans, l'autre de 20 mois.--*Guéries.*
Mademoiselle DELUC, nièce du citoyen MONTAZET, ancien Lieutenant-général des armées de France.	Cette demoiselle, âgée de 28 ans à-peu-près, était tourmentée tous les ans de la crainte de la petite vérole ; nous lui avons proposé la vaccine comme le moyen le plus sûr de faire cesser toutes ses inquiétudes, puisqu'elle n'était pas assurée qu'elle l'eût eu dans son enfance : elle s'en est rapportée à la garantie que nous lui avons donnée, et nous espérons que cette demoiselle intéressante trouvera dans ce secours, la tranquillité dont elle avait besoin, soit que la vaccine produise ses effets, soit qu'elle manque son objet. Mademoiselle DELUC a été vaccinée avec le plus grand succès.
Le fils du citoyen PETIT, marchand, de cette commune.	Cet enfant a la plus brillante santé, il est âgé de 3 ans. Les parens qui avaient à peine entendu parler de la vaccine, s'en sont rapporté à nous sur cet objet, avec d'autant plus d'empressement qu'ils

NOMS	OBSERVATIONS.
	en ont perdu un il y a trois ans de la petite vérole qui, à cette époque, fit de grands ravages dans cette commune. Cet enfant a éprouvé les effets d'une très-belle vaccine et vient de fournir, d'une seule pustule, la matière nécessaire pour l'inoculation de quinze enfans. Nous pouvons affirmer que ce petit bonhomme a rendu un service important à toutes les familles de ces enfans.--*Guéri.*
Le fils du citoyen CHAUVIN, boulanger, faubourg des Dames.	Cet enfant est âgé de 3 ans.--*Guérie.*
Le fils du citoyen MOUILLOT, loueur de chevaux.	Cet enfant a 2 ans ; il vient d'être vacciné une seconde fois : les premiers boutons paraissent n'avoir pas pris, il se trouve aujourd'hui qu'il en a quatre d'après le rapport du citoyen NÉRON.
Les deux enfans du citoyen COLON, marchand, faubourg de Saint-Eutrope.	Ces deux enfans donnent les plus grandes espérances, sous les rapports physiques. La fille qui n'est âgée que de 5 ans, a montré la plus grande satisfaction dans l'idée qu'elle n'aurait plus la petite vérole. Nous avons été obligés de vacciner la fille une seconde fois, la première opération n'ayant pas eu de réussite.

Suite des Enfans vaccinés.

Les deux filles du citoyen *Meaume*, professeur de physique.

Le fils de Madame *Fonremie.*

Les deux filles et le fils du citoyen *Desfontaines*, ferblantier.

La fille du citoyen *Aussière*, loueur de chevaux.

La fille du citoyen *Cocuaut*, aubergiste.

Le fils du citoyen *Michel*, aubergiste.

La fille du citoyen *Dubreuil*, mégissier.

La fille du citoyen *Dessentier*, marchand.

Le fils du citoyen *Aubouin*, tailleur.

Le fils du citoyen *Vanderquand*, notaire.

Le fils du citoyen *Duplaix*, juge de paix du canton de Saujon.

Le fils du citoyeu *Beaupré*, propriétaire.

La fille du citoyen *Jobard*, tailleur.

La fille de madame *Moriceaux*,

Les deux enfans du citoyen *Brunet*, propriétaire à Chérac.

Les trois enfans du citoyen *Theneau*, cordonnier.

La fille du citoyen *Maréchal*, imprimeur.

Le fils du citoyen *Paillard*, cordonnier.

La fille du citoyen *Girard*, tailleur.

Les deux enfans du citoyen *Josserand*, imprimeur.

Nous garantissons l'exactitude de tous les faits rapportés dans cet état, quant aux phénomènes de la vaccine.

Saintes, le 29 Prairial, an 9 de la République française.

Signé, BRUSLÉ.

SUPPLÉMENT.

Nous avons pensé qu'il ne suffisait pas de présenter à l'opinion publique, les réflexions que nous avons faites sur la vaccine, ainsi que le résultat de nos expériences, qu'il fallait encore, pour que notre travail eût le dégré d'utilité que nous desirons, que nous y ajoutassions quelques observations-pratiques, qui puissent éclairer les officiers de santé des communes rurales qui ne sont pas aussi à portée que nous de se procurer des renseignemens sur cette découverte importante. En conséquence nous avons cru nécessaire d'extraire d'un ouvrage, tout récemment publié à Paris, quelques détails qui nous ont parus très-précieux, et sur la méthode de l'inoculation, et sur la réalité de tous ses avantages; nous avons lieu de croire qu'on les lira avec d'autant plus d'intérêt, qu'ils sont le fruit des travaux du docteur Aubert, envoyé à Londres pour suivre la pratique des médecins *Jenner* et *Woodville*, auprès desquels il a passé un tems assez considérable, pour qu'on ait la plus grande confiance dans ses assertions; il dit ce qu'il a été à portée de voir auprès de ces deux hommes intéressans, et il nous paraît avoir examiné cette question en observateur habile, et sans prévention comme sans enthousiasme.

Nous répétons à tous les hommes qui exercent l'art de guérir dans ce département, et qui n'ont pas encore acquis les connaissances dont ils ont besoin pour pratiquer avec succès cette inoculation bienfaisante, que nous nous empresserons de leur donner tous les documens dont ils auront besoin, pour être à portée de suivre la marche de la vaccine, considérée dans l'homme, que nous leur fournirons les moyens de connaître la verité qu'ils viendront chercher auprès de nous.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Les tumeurs qui se sont développées chez les personnes qui avaient pris la vaccine de la vache même, ont présenté des nuances constantes qui auraient paru établir une différence entre la maladie accidentelle et la maladie inoculée. Ces tumeurs ressemblent beaucoup aux pustules du pis de la vache ; elles ont une teinte bleuâtre que l'on ne voit point chez les personnes qu'on a inoculées par le fil ou par la piqûre. Ces tumeurs en outre ont été accompagnées d'un degré d'inflammation plus grand : la cicatrice est plus étendue et plus profonde ; la croute se forme plus tard, quelquefois même le bouton a menacé de se changer en un ulcère phagédénique. Les personnes qui avaient pris ainsi la vaccine, ont été plus indisposées que celles qui l'ont eue par inoculation. Assez ordinairement les servantes des fermes en Angleterre, qui prennent ainsi la maladie, sont forcées de garder le lit pendant un ou deux jours : *Jenner* croit que cette différence vient uniquement de la plaie où l'infection a lieu ; que le virus de la vac-

cine, inséré sur quelques parties de la main, présentera les mêmes nuances; et que si on les a toujours observées chez ceux qui avaient pris la maladie en trayant les vaches, c'est parce qu'ils ont toujours été inoculés à la main : cette opinion paraît fondée; car deux ou trois personnes inoculées au carpe ou au doigt ont eu une tumeur également colorée de cette teinte bleuâtre, et accompagnée des mêmes nuances. La vaccine ne se communique jamais que par une inoculation, soit accidentelle, soit intentionnée. Il n'y a point une vaccine naturelle, elle est la même, qu'elle soit communiquée par la vache, ou transportée de l'homme à l'homme.

DEUXIÈME OBSERVATION.

La saison est indifférente pour l'inoculation de la vaccine : dans tous les tems le succès a été le même, le froid comme la chaleur n'a aucune influence; la vaccine n'excitant au plus qu'un léger mouvement de fièvre, on n'a ni accident ni complication à redouter; ainsi, on peut inoculer un sujet sans un examen rigoureux de la santé; il suffit qu'il ne soit pas dans le cours de quelques maladies fiévreuses; encore est-il douteux que si, dans un semblable cas, l'inoculation prenait, elle augmentât le danger où le malade pourrait être; mais on attribuerait à la vaccine ce qui proviendrait d'une autre maladie; dans ce cas ce serait une faute de la part de l'inoculateur. Au reste tous les individus, en Angleterre, faibles d'une constitution appauvrie, même alités, ont joui du bienfait de ce préser-

vatif : tous les âges y ont participé ; seulement, plus les inoculés sont jeunes, et plus il est rare qu'ils soient indisposés. Les enfans, depuis l'âge de quinze jours jusqu'aux environs d'un an, n'ont presque jamais eu de fièvre sensible. Les mères seulement ont remarqué que leurs nourrissons avaient eu pendant quelques heures un peu plus de chaleur que de coutume, ou bien qu'ils avaient été un peu plus endormis. La dentition n'est point un obstacle, elle s'est toujours faite sans accident ; au contraire, les enfans ont paru éprouver ce travail avec plus de facilité pendant le cours de l'inoculation.

TROISIÈME OBSERVATION.

La vaccine, comparée à la petite vérole, peut être considérée comme un préservatif. Mettre l'une à la place de l'autre, ce n'est pas un simple échange de maladie, ce n'est pas substituer un mal à un autre : l'avantage est évident, le gain est réel et très-grand. Si un vésicatoire avait la propriété de nous garantir de la petite vérole, il ne serait pas un remède aussi doux que la vaccine ; tout le monde en conviendra. On accordera, sans difficulté, que la vaccine est l'indisposition la plus légère possible ; mais est-il bien vrai que cette indisposition si légère, que ce simple bouton qui se développe, garantisse de la petite vérole ? Cette proposition n'est pas aussi facile à prouver. Voilà l'idée qui se présente à l'esprit de beaucoup de monde ; et voici la réponse des medecins de bonne foi.

Dans les premiers jours de l'inoculation de la petite

vérole, on ne pouvait pas concevoir que la maladie, ainsi greffée, fût la même que celle qu'on prenait par la contagion ; il fallut du tems et une grande accumulation de faits, avant qu'on fût convaincu de leur identité. La vaccine est un fait bien plus extraordinaire que celui de l'inoculation ; elle cadre bien moins encore avec nos préjugés et nos connaissances. Comment nous persuaderons-nous qu'une pustule, née sur le pis d'une vache, puisse, en se reproduisant sur l'homme, l'empêcher de prendre la petite vérole? Quelle analogie y a-t-il entre ces phénomènes ? Quelle suite de raisonnemens ? Quelle théorie appuira un fait aussi nouveau, aussi étrange ? Il n'y a point de théorie, il faut l'avouer, qui justifie cet événement devant le tribunal de notre raison ; mais l'expérience entasse les preuves, et notre incrédulité, quelque fondée qu'elle paraisse, est forcée de céder. *Experientia docuit.*

En effet, on ne peut se refuser aux expériences nombreuses, certifiées par les médecins les plus considérés, et appuyées par le témoignage du public intéressé dans cette affaire pour les objets de ses plus tendres affections.

Le seul doute qu'on élève encore aujourd'hui, est celui-ci : la vaccine est-elle un préservatif pour la vie entière ? Ne faut-il pas attendre un siècle ou cinquante ans avant de prononcer sur les propriétés de ce moyen prophylactique ? (*) Tous ces individus que l'on cite,

---

(*) Expression usitée en médecine, et qui indique la

n'ont subi l'épreuve que depuis deux ou trois ans, et à Saintes, depuis deux mois.

Dans cette affaire où l'analogie ne peut nous guider, où les faits seuls nous instruisent, forment notre croyance, décident notre jugement et notre conviction. Quelle certitude avons-nous sur la durée de l'effet de la vaccine? Ne devons-nous pas sans cesse frémir de voir ceux qui l'ont eue, victimes tôt ou tard de leur sécurité? Tous les jours nous entendons faire cette objection; et voici encore notre réponse.

Les raisons pathologiques ne seront pas d'un grand poids, l'expérience vaut mieux : encore ici elle nous rassure et détruit les objections.

Si l'on a inoculé la vaccine en France que depuis deux ou trois ans, la maladie régne dans les fermes de l'Angleterre depuis près de cinquante ans; elle y est connue depuis ce tems pour le moins. Nous avons vu qu'elle est la même qu'elle soit communiquée par la vache, ou transportée de l'homme à l'homme. Or il existe en Angleterre des sujets qui l'ont prise en trayant les vaches; il y a 40 ou 50 ans, et qui depuis cette époque ont toujours résisté à la contagion, ou aux essais qu'on a faits de leur inoculer la petite vérole. Ces mêmes individus et leur nombre est assez grand, vu que la vaccine est endémique dans plusieurs

---

partie de cette science, qui traite de la manière de conserver la santé.

Comtés de l'Angleterre ; ces mêmes personnes fournissent la preuve que ce virus, en agissant sur elles, a conservé la propriété de les garantir de la contagion variolique, sans produire aucune altération dans les humeurs. Elles jouissent de la santé ordinaire aux autres hommes ; ainsi ce que l'on peut dire du danger d'introduire un virus inconnu, capable d'envenimer les humeurs, n'est point fondé. L'expérience donne encore la preuve du contraire.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Quoiqu'il soit presqu'impossible de détruire les variétés infinies que présente le bouton vaccin, causées par la nature de la peau, ou la constitution de tel ou tel individu ; quoiqu'il soit très-difficile de déterminer pour chaque cas en particulier quelle déviation aura lieu dans la marche de la tumeur, laquelle sera sans conséquence et indiquera que l'inoculation n'a pas réussi et qu'il faut la répéter ; quoique l'habitude seule et une longue pratique enseignent à distinguer et à apprécier ces nuances, on évitera les méprises, et l'on pourra de suite prononcer que l'inoculation a réussi ou manqué, si l'on fait une sérieuse attention à la remarque du docteur *Woodville.*

Voici ce qu'il dit : « Lorsque, dès le second ou le troisième jour après l'inoculation, on voit se développer une tumeur considérable, avec beaucoup de rougeur et d'inflammation, on doit considérer la vaccination comme ayant entièrement manqué tout aussi cer-

tainement que si l'insertion du virus n'avait été suivie d'aucun symptôme, et si la piqûre avait séché sans produire ni tumeur ni rougeur quelconque. L'inoculation, ajoute-t-il, est également sans effet, lorsqu'il ne se développe, à la place de la piqûre, ni pustule, ni vésicule, et lorsqu'après une inflammation qui ne dépasse pas l'inflammation ordinaire, tout d'un coup, vers le sixième ou septième jour, la plaie suppure et forme ensuite une croute irrégulière. »

Ainsi, la vésicule est le signe auquel on doit s'attacher, celui sur lequel on peut se reposer entièrement, lorsque la tumeur ne suit pas exactement la marche décrite. Si cette vésicule ne se développe pas avant le quatrième jour ou à la fin du troisième, l'inoculateur peut compter sur la réussite de l'opération : quelque soit l'aspect que le bouton offrira ensuite, et cela lors même que cette vésicule n'aura existé que pendant 48 heures.

Il n'est pas hors de propos de dire qu'un retard dans le premier développement de la tumeur n'est d'aucune importance : il est arrivé que la piqûre n'a donné des signes d'activité qu'au huitième ou au dixième jour, même plus tard. Ce fait a eu lieu sous nos yeux pour le fils du citoyen Colon, marchand, faubourg Saint-Eutrope ; ce n'est que du neuvième au dixième jour que le développement de la pustule a eu lieu chez cet enfant, qu'on regardait comme n'ayant jusques-là aucun signe de vaccination, et ce développement s'est opéré par un accès de fièvre assez marqué qui a eu la durée de quelques heures.

S'il est quelques fois difficile de déterminer la réussite de l'inoculation de la vaccine, lorsque la tumeur ne présente pas tous les traits qui la caractérisent, il est bon d'observer que ces déviations quelqu'elles soient, sont très-rares; on les rencontre sur-tout peu fréquemment chez les enfans qui n'ont pas passé l'âge d'un an, et qui jouissent d'une bonne santé. Quant à la crainte que l'enfant ne gratte la tumeur, et n'en fasse avec ses ongles, une plaie qui n'offre plus les caractères distinctifs de la vaccine, nous observerons que cet accident n'arrive qu'au moment où le bouton occasionne de la démangeaison, c'est-à-dire, à une époque assez avancée de l'inoculation; en sorte que l'inoculateur a eu le tems d'observer le développement de la vésicule et de porter un jugement. Ainsi, en général, ou l'inoculation ne réussit pas, et les effets qu'elle produit sont aisés à distinguer de la vaccine, ou l'inoculation réussit, et alors il n'y a point de différence entre une tumeur et une autre, si ce n'est dans le volume et dans la promptitude avec laquelle la dessication se fait.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Il est indispensable de savoir à quelle époque de l'inoculation il faut recueillir la matière d'un vaccin, afin qu'on soit sûr du succès; nous répondrons qu'en général, elle est bonne dès le moment où la vésicule en contient, et aussi long-tems qu'elle conserve sa limpidité. Le docteur Woodville emploie de préférence la matière qu'il recueille de bonne heure, et quelquefois dès le sixième jour de l'inoculation; à cette

époque, la vésicule fournit peu de matière. Dans la maison d'inoculation à Londres, où le nombre des sujets à inoculer à la fois est toujours considérable, on choisit les tumeurs les plus gonflées, celles qui peuvent fournir la plus grande quantité de matière, et par conséquent celles qui sont beaucoup plus avancées.

Le docteur Woodville a souvent inoculé avec du virus pris le douzième et treizième jour. M. Woeschsel a également réussi avec celui du quatorzième jour, pris d'une tumeur dont la marche n'avait pas été retardée, car la croute s'étendait déjà presque sur tout le bouton, mais l'humeur qui était dessous, était encore limpide. L'état de la matière est une espèce de boussole plus heureuse et plus sûre que ne le serait celle que la date de l'inoculation nous fournirait; puisque, d'un côté, lorsque le développement de la tumeur est retardé, il peut se faire qu'elle contienne au dix-septième jour et plus tard une matière spécifique, tandis que quelquefois au dixième ou au onzième jour, c'est-à-dire, ceux auxquels on prend ordinairement le virus le plus actif, la tumeur ne renferme qu'une eau séreuse ou puriforme, qui ne propage pas la vaccine.

SIXIÈME OBSERVATION.

Il n'y a encore rien de bien précis sur la longueur du tems pendant lequel le venin de la vaccine conserve son activité; on sait seulement que ce virus perd très-promptement le pouvoir de se reproduire, en infectant le corps humain; l'on ne connaît pas

encore bien quelle circonstance accélère ou retarde cette époque.

Jenner attribue à la chaleur l'évaporation du virus; si cela se confirme, ce sera heureux, puisque c'est sur-tout pendant l'hiver qu'il importe de conserver cette matière, vu que dans cette saison il est difficile d'avoir un nombre assez considérable d'inoculations pour avoir toujours du virus frais; car si nous desirons connaître pendant quel tems et par quel moyen le venin de la vaccine conserve son activité, ce n'est pas pour savoir jusques à quand nous devons être en garde contre sa virulence, c'est au contraire de peur de la lui voir perdre, et d'être privés de ce préservatif au moment où nous en aurons besoin. En effet, la contagion est si peu à redouter que le virus encore frais, appliqué simplement sur la peau, sans entamer l'épiderme, n'infecte pas : dans ce même état de fluidité, sa viscosité empêche aussi qu'il ne se volatilise; et l'on a essayé en vain d'inoculer, en le faisant aspirer.

Les inoculations manquent rarement lorsque le virus n'est pas gardé plus de quinze jours; passé ce tems, le succès est fort incertain, quoique Jenner ait réussi avec du virus ancien de trois mois, et que quelques autres inoculateurs aient vu la même chose. Quant aux moyens de le conserver, nous n'en avons aucuns sur lesquels nous puissions nous reposer : en attendant plus de certitude, nous devons employer les précautions indiquées par *Jenner*; il veut qu'on évite d'exposer le virus à la chaleur, et qu'au moment où l'on inocule, on

n'humecte pas le fil ou la lancette, ou le verre, à la vapeur de l'eau bouillante; ce qui a paru le mieux réussir, est de mettre dans un petit flacon le fil qu'on a imprégné et laissé seché à l'air, d'empêcher ensuite par le mercure, tout contact avec l'admosphère, et de tenir dans un lieu frais le virus ainsi préservé, ou bien encore de le recueillir entre deux petits verres bien hermétiquement fermés par le moyen de la cire à cacheter.

SEPTIÈME OBSERVATION.

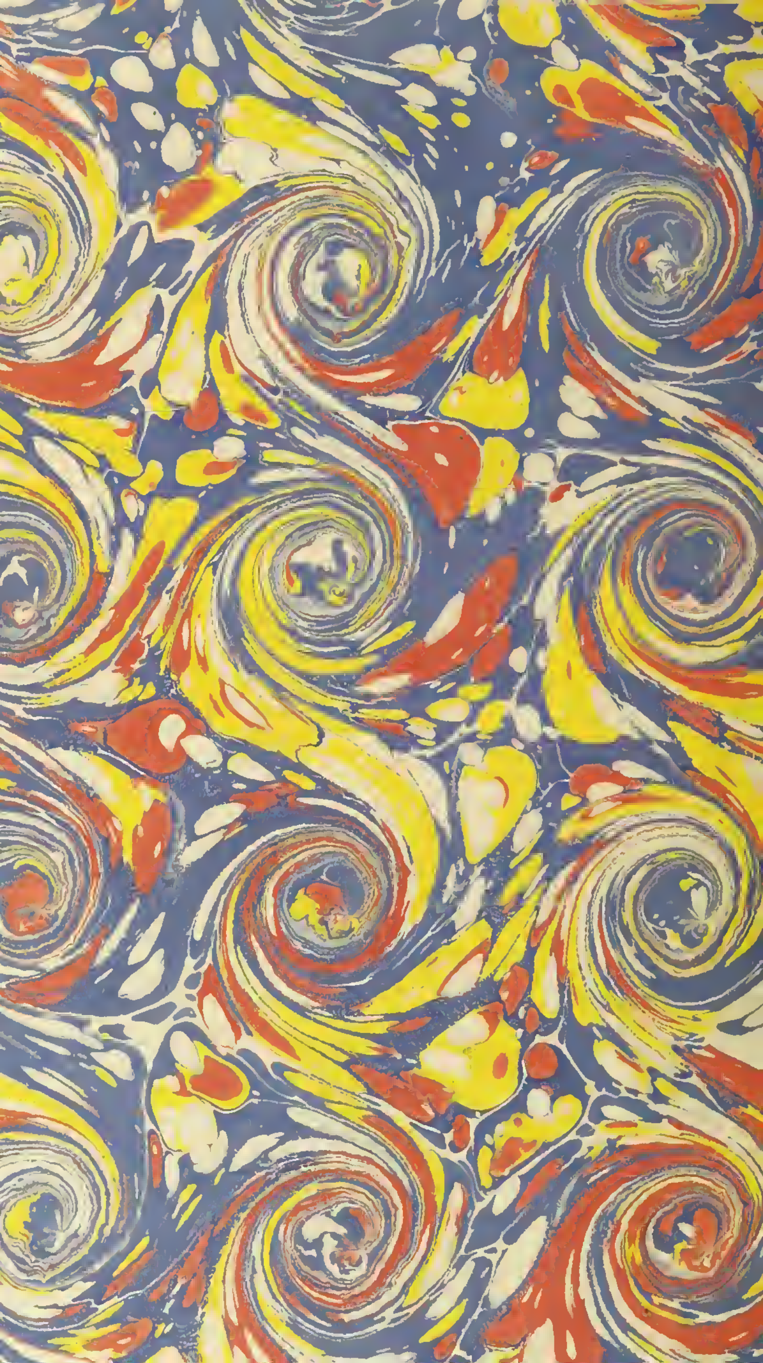
Il est prouvé que le virus de la vache se reproduit toujours le même, quoiqu'il passe successivement d'un homme à l'autre ; ce fait est tellement constant que depuis près d'une année, les médecins de Londres ont regardé comme inutile de le prendre sur la vache. Le virus a été recréé sur trente corps différens, cependant ses effets sont absolument les mêmes ; la tumeur offre le même aspect que la première fois, les inoculés sont également garantis de la petite vérole. Cette masse d'expériences s'est accrue depuis que ce même virus a été transporté sur le continent, et y a servi à établir une suite d'inoculation. Ce virus pris sur ceux qui ont eu des boutons bien caractérisés, n'en a pas moins reproduit la tumeur et sans éruption générale, jamais on a observé aucun changement dans les propriétés ou les effets de ce virus.

Enfin, nous terminerons la suite de nos observations par dire que les rapports de tous les inoculateurs coin-

cidant parfaitement, prouvent que la nature ainsi que les effets de ce nouveau virus sont les mêmes dans tous les tems, dans tous les lieux, et que nous pouvons nous emparer des observations des Anglais, comme nous avons eu le bonheur de nous emparer de leur découverte, et que de ce concours de circonstances heureuses, il en résultera les services les plus importans, rendus à l'humanité, à la génération présente comme aux générations futures.

FAIT à Saintes, le 29 Prairial an 9 de la République française.

Signé, BRUSLÉ.





Accession no.
17722
Author
uslé, M.
oservations sur le
uccès ... de la
vaccine.

